



Les droits et devoirs en ESAT

La plan de transformation des ESAT et la Loi pour le plein emploi renforcent les missions des ESAT et les droits des travailleurs en situation de handicap.

Il s'agit de se familiariser avec ces nouveaux droits et devoirs, et d'en mesurer les impacts.

OBJECTIFS

- Découvrir les nouveaux droits pour les personnes accompagnées en ESAT.
- Comprendre les évolutions pour le parcours professionnel et les droits en ESAT.
- Mesurer les changements pour l'ESAT et le Milieu ordinaire.

POUR QUI ?

Travailleurs d'ESAT.

PRÉ REQUIS

Aucun.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

1 à 2 jours / 7 à 14 h.

COÛT

Intra-muros : 2 100€ (1 jour) / 3 600€ (2 jours) nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuners à la charge de l'établissement d'accueil.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et de cas concrets,
- Animation interactive entre stagiaires et formateurs (questions/réponses, partage d'expériences),
- Selon les formations : quiz, questionnaire, mises en situation, études de cas, démarche réflexive, jeux de rôles, travail en sous-groupe, etc.,
- Projection de supports lors de la formation (diaporama, vidéos, documents techniques, etc.),
- Mise à disposition de supports pendant et à l'issue de la formation,
- Création de supports et infographies en FACile à Lire et à Comprendre (FALC)»
- Utilisation de vidéoprojecteur, tableau blanc, paperboard.

MOYENS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Feuille de présence,
- Evaluation de l'acquisition des objectifs par le formateur selon les moyens, pédagogiques utilisés lors de la formation
- Evaluation de la formation par les stagiaires,
- Certificat de réalisation et attestation de compétences.



Intra



PROGRAMME ET DÉROULÉ

Le programme tient compte des réformes (plan de transformation des ESAT, Loi pour le plein emploi et ses décrets, rapports IGAS, ...).

Chaque demi-journée commencera par un tour de table : le premier pour présenter et recueillir les attentes des participants, les suivants pour valider les acquis.

Contexte et évolutions

- Le code du travail pour tous ?
- Le plan de transformation des ESAT.

Les nouvelles lois : le Décret relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en ESAT et la Loi Plein emploi

- Les conditions d'orientation ;
- Les nouveaux droits individuels et collectifs ;
- Le parcours renforcé en emploi ;
- La double mission des ESAT.

Les changements dans la vie de l'établissement

- Qui fait quoi entre le CVS, le DP, l'IM ;
- Le règlement de fonctionnement : nouveaux droits et devoirs ;
- Les liens avec le milieu ordinaire et l'ESAT ;
- Et demain : les changements à l'ESAT ;
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANT

Formateur, consultant, expert handicap.